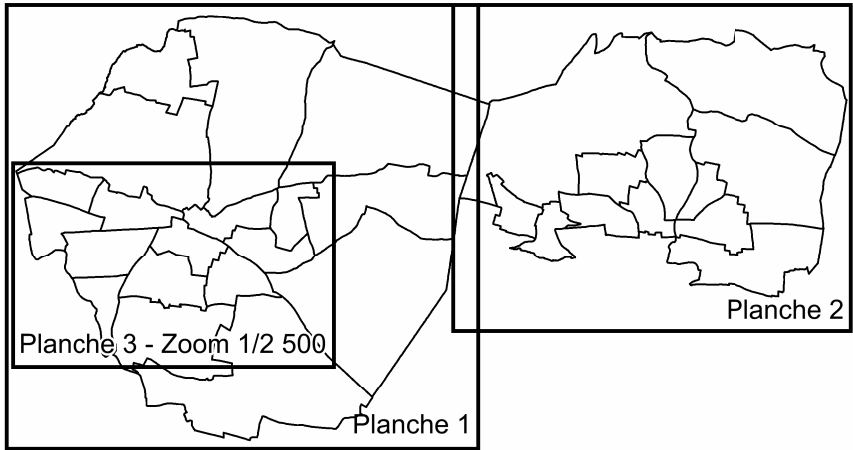


P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme Modification simplifiée n° 2

Commune de Ruy-Montceau



4.2.a. Documents graphiques du règlement

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de la modification simplifiée n° 2 du PLU
en date du 16 décembre 2024.

Planche 1 - Secteur Ruy
Echelle 1/5000

Pour le Maire et par suppléant,
Le 1^{er} adjoint, Jean-Luc VERIAT



LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone
OA Secteur concerné par des Orientations
d'Aménagement et de Programmation

ZONES URBAINES

- Ua** Zone agglomérée dense de Ruy
- Uac** Zone agglomérée dense de Ruy de confortement des commerces
- Uab** Zone agglomérée dense de Montceau
- Ub** Zone d'extension des centres agglomérés
- Uc** Zone urbaine d'extension de faible densité
- Uh** Zone urbaine d'extension de plus faible densité (gestion du bâti existant)
- Ui** Zone d'activités économiques
- Uia** Zone d'activités économiques (constructibilité limitée)

ZONES A URBANISER

- AU** Zone d'urbanisation future
- AUa** Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
- AUi** Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'activités économiques

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé (L.151-41-1°, 2° et 3° du code de l'urbanisme)
- Numéro de l'opération

AUTRES SERVITUDES

- Secteur de mixité sociale (L.151-15 du code de l'urbanisme)
- Numéro de l'opération
- Secteur réservé pour la réalisation de logements sociaux (L.151-41-4° du code de l'urbanisme)
- Numéro de l'opération
- Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination)
- Bâtiment d'intérêt patrimonial (changement de destination équipement)
- Éléments remarquables du paysage
- Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin
- Espace Boisé Classé
- Zone humide
- Corridor écologique
- Éléments Naturels Remarquables du Paysage
- Permis de construire soumis à la démolition du bâtiment

INFORMATIONS

- Bâtiment d'élevage
- Ligne Haute Tension
- Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'arrêté préfectoral présenté en pièce annexe du PLU)

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation de la Bourbre Moyenne
valant Servitude d'Utilité Publique (cf. annexe 5.1)

- Zone inconstructible sauf exceptions
- Zone constructible sous conditions

Secteurs de risques naturels - classes de risques et types d'aléas
traduisant la carte des aléas 1/5000 - AIP/Géorisques - modifiée septembre 2016

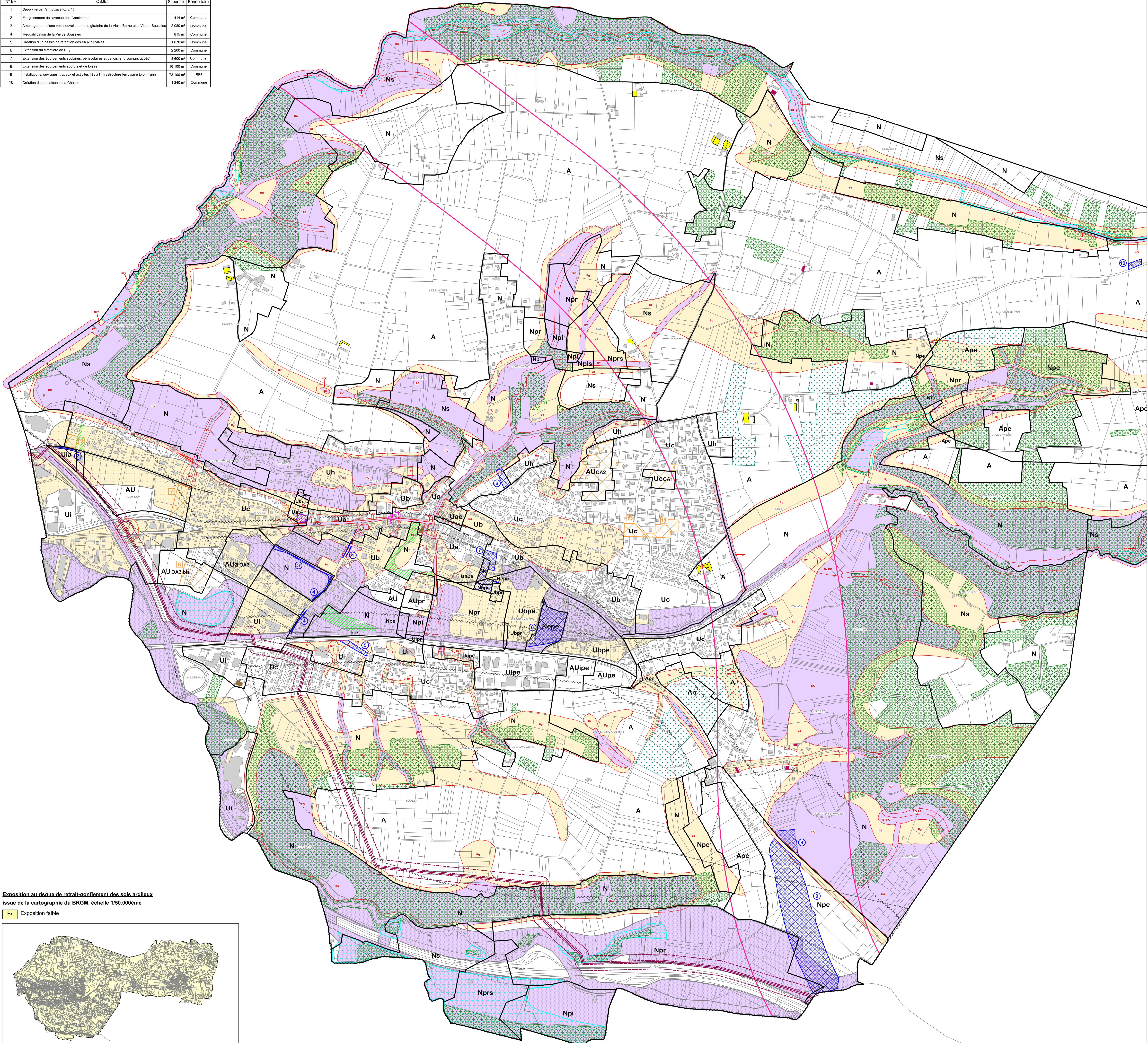
- Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)
- Risque d'inondation en pied de versant
- Risque de crue des torrents et des ruisseaux torrentiels
- Risque de ravinement et ruissellement sur versant
- Risque de glissement de terrain
- Risque de chute de pierres et de blocs

SECTEURS DE RISQUES TECHNIQUES

Risques liés aux canalisations de transport de matières dangereuses

- Canalisation de gaz (DN 100 - PMS 67,7 bar)
- SUP 2 et 3 : 5 mètres
- SUP 1 : 25 mètres
- Installation annexe à la canalisation de gaz
- SUP 2 et 3 : 6 mètres
- SUP 1 : 35 mètres

N° ER	OBJET	Superficie	Bénéficiaire
1	Supprimé par la modification n° 1		
2	Élargissement de l'avenue des Cantinières	414 m²	Commune
3	Aménagement d'une voie nouvelle entre le giratoire de la Vielle Borne et la Vie de Bousseau	2 080 m²	Commune
4	Requalification de la Vie de Bousseau	815 m²	Commune
5	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	1 870 m²	Commune
6	Extension du cimetière de Ruy	2 200 m²	Commune
7	Extension des équipements scolaires, périscolaires et de loisirs (y compris accès)	8 600 m²	Commune
8	Extension des équipements sportifs et de loisirs	16 100 m²	Commune
9	Installations, ouvrages, travaux et activités liés à l'infrastructure ferroviaire Lyon-Turin	78 100 m²	RFF
10	Création d'une maison de la Chasse	1 240 m²	Commune



Exposition au risque de retrait-gonflement des sols argileux
Issue de la cartographie du BRGM, échelle 1/50.000ème

- Exposition faible

